

Le Dr Gore, évêque anglican d'Oxford, prenant exactement la thèse catholique soutient le droit divin de l'indissolubilité et affirme : " Le mariage n'est sacrement que parce qu'il est ratifié et rendu indissoluble par Dieu : *Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni.* De par la loi de notre Église d'Angleterre, un mariage dûment contracté et consommé est strictement indissoluble jusqu'à la mort. Si notre loi admet la séparation *a mensa et thoro*, elle ne permet nullement un divorce qui rendrait l'une des deux parties libre de contracter mariage, la vie durant de l'autre. Ceci ne peut être mis en question. C'est l'opinion des représentants les plus autorisés de l'école que cette indissolubilité est ce que veut le Christ ; c'est ainsi que l'Église l'a *en général* enseigné ; c'est ce que je crois moi-même."

Il n'y a pas plusieurs mois un épiscopalien de renom, Harry Wilson, rédacteur de l'"American Catholic" de Los Angeles entra dans l'Église catholique après avoir écrit une longue lettre à ses anciens amis où, parmi les raisons de sa conversion, la première mentionnée est l'attitude de la dernière convention épiscopaliennne à l'égard du divorce.

" Le refus de la convention d'amender le Canon du divorce qui permet le remariage après le divorce fut certainement pour moi le premier coup de grâce... Je n'avais pas même envisagé cette hypothèse que la convention pût refuser la revision de ce Canon, et leur action me laissa tout abasourdi, me demandant sérieusement si l'Église épiscopaliennne est bien une partie de l'Église du Christ." Puis, considérant l'attitude de l'Église catholique : " C'est elle qui depuis les commencements a toujours conservé et défendu sans varier les choses essentielles de la foi et de la morale au milieu des schismes et des contrariétés de toute sorte."

Comme il a raison !

---

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.